
LE CARACTÈRE RÉALISTE DU PROGRAMME DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

p. boccara

Le Parti communiste ne propose pas seulement la suppression du régime gaulliste de pouvoir personnel. Il ne veut ni d'un retour au passé, ni d'un replâtrage du régime actuel. Il veut en finir avec la domination de l'oligarchie monopoliste sur la vie économique et politique française. Son programme de démocratie véritable et novatrice allie à des mesures de démocratisation politique, de profondes réformes économiques et sociales.

Nous traiterons ici de ces mesures économiques et sociales en considérant leurs rapports avec les nécessités des luttes démocratiques et leurs connexions internes¹. Elles forment, en effet, un ensemble cohérent, correspondant aux nécessités et aux possibilités de l'étape actuelle du développement de notre pays et des luttes de notre peuple.

I. — *Des objectifs sociaux répondant de façon coordonnée et sans réticence aux besoins actuels des masses populaires dans tous les domaines d'intérêt national.*

Les objectifs sociaux proposés se situent sur les divers plans complémentaires de la vie sociale. Accompagnés des moyens permettant de les atteindre, ils forment un ensemble complet et coordonné et non un catalogue de promesses hétérogènes.

Ils correspondent aux grandes revendications pour lesquelles se battent actuellement les masses.

C'est, en effet, dans tous les domaines concernant les conditions de vie des masses que le pouvoir gaulliste et l'oligarchie monopoliste ont mené leur offensive anti-ouvrière et anti-populaire. Sous prétexte d'adaptation aux réalités nouvelles, ils ont fait brutalement supporter aux masses travailleuses les exigences de l'accumulation et des profits du capitalisme de monopole.

Malgré les progrès de la production et de la productivité se poursuivant sur la lancée de la IV^e République, le pouvoir d'achat de l'ouvrier moyen père de famille, compte tenu des

¹ Voir également sur cette question l'article du même auteur : « Remarques sur les nationalisations dans un programme commun aux forces démocratiques » (*Economie et Politique*, n° 147, octobre 1966).

impôts directs et des allocations familiales, reste quelque peu au-dessous de celui de 1957, selon les statistiques du Ministère du Travail. Et pourtant les luttes récentes ont permis d'atténuer le recul qui avait immédiatement suivi l'instauration du pouvoir gaulliste.

En effet, tout en pesant sur les salaires, notamment par son action dans le secteur public, le pouvoir a intensifié les autres moyens d'exploitation du capitalisme monopoliste d'Etat, la fiscalité directe et indirecte (à laquelle se joint la hausse des tarifs des services publics à usage populaire), l'inflation et la hausse des prix, la diminution des prestations sociales, etc... Tous les salariés et pas seulement les ouvriers, toute la population travailleuse, sont ainsi spoliés.

Les petites exploitations, à la campagne notamment, sont durement frappées par la politique fiscale et celle des prix.

La condition des familles s'aggrave. Les conquêtes antérieures sont mises en cause, notamment dans le domaine de la Sécurité sociale et du logement à loyer modéré, alors que les trusts pharmaceutiques gaspillent des profits scandaleux et que le nombre des mal-logés, spécialement des jeunes ménages, grandit. Le rationnement des investissements sociaux les empêche de répondre aux besoins croissants dans le domaine du logement, de la santé, de l'enseignement. Le pouvoir gaulliste, s'efforçant d'adapter l'éducation nationale aux besoins de classe nouveaux des monopoles capitalistes, maintient la ségrégation sociale dans l'enseignement. Malgré sa démagogie prétentieuse, il empêche l'accès des masses à la culture. D'une façon générale, les besoins nouveaux, développés avec les forces productives modernes, ne peuvent être satisfaits convenablement. Tel est le cas notamment des besoins de loisirs, d'équipements culturels et sportifs, de formation professionnelle et d'épanouissement social des jeunes, de promotion des femmes, etc...

En liaison avec les progrès de la productivité du travail, le pouvoir organise le chômage, pour faire pression sur les revendications salariales, au lieu d'organiser la réduction du temps de travail dont la durée hebdomadaire est une des plus élevées parmi les pays capitalistes avancés. L'aggravation des déséquilibres régionaux et sectoriels, l'instabilité de l'emploi et des déclassements, révèlent l'impuissance du régime à harmoniser la croissance et sa détermination de faire supporter au maximum les difficultés des monopoles par les masses laborieuses.

Nous pouvons résumer les objectifs sociaux du programme proposés par le Parti communiste, et qui répondent à tous ces problèmes actuels, en les regroupant sur trois plans.

— *Celui des conditions de travail et du pouvoir d'achat* : augmentation générale des salaires, traitements et retraites, suppression des bas salaires et des abattements de zone, réduction du temps de travail, indemnisation du chômage partiel, création de nouveaux emplois, amélioration des revenus des paysans travailleurs, réduction de la fiscalité directe et indirecte pesant sur les

masses travailleuses, défense et amélioration de la Sécurité sociale et des prestations familiales, etc...

— *Celui des équipements sociaux et des besoins collectifs* : réforme démocratique de l'enseignement, politique démocratique du logement, de la santé publique, des loisirs, de la culture ; mesures répondant aux besoins des collectivités locales et des régions sous-développées.

— *Celui des droits des travailleurs et des promotions sociales particulières* : libertés syndicales, droits des travailleurs dans l'entreprise, pouvoirs dans la planification ; promotion des femmes, de la jeunesse, des personnes âgées.

On ne peut opposer entre elles ces différentes mesures, ni faire le silence sur telle ou telle d'entre elles. Cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas susceptibles de classement, suivant leur ordre d'importance. Elles s'insèrent dans le cadre d'une politique d'expansion harmonisée dans l'intérêt des travailleurs.

Les objectifs des programmes des autres forces démocratiques et partis de gauche correspondent aux nôtres dans de nombreux cas. Mais ils présentent aussi, selon nous, des lacunes et insuffisances.

Ainsi, le programme de la F.G.D.S., publié en juillet 1966, présente des points de convergence importants en ce qui concerne les grands besoins collectifs et les promotions sociales. Il apparaît, toutefois, insuffisant en ce qui concerne les conditions de travail et le pouvoir d'achat des travailleurs. Il tend à céder à la pression des arguments gaullistes en ce qui concerne la soi-disant insuffisance des loyers, le soi-disant excès de certaines allocations ou prestations de sécurité sociale, l'aggravation des taxes de vie chère. Il est imprécis sur les conditions de la détente de la fiscalité qui pèse sur les travailleurs. Et surtout, il renvoyait l'augmentation *générale* des salaires et la réduction du temps de travail aux discussions entre les intéressés.

L'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat devrait être incluse dans la planification démocratique et coordonnée aux autres éléments de la croissance après accord des syndicats. Elle conditionne en partie, par ailleurs, l'exercice des différents droits que la F.G.D.S. veut garantir. Ces droits ne s'exercent pas en dehors de toute dépense personnelle : droit au logement, à la santé, à la promotion féminine, à la culture, aux loisirs, etc... Déjà *l'Internationale* proclamait : le droit du pauvre est un mot creux.

C'est pourquoi il faut se féliciter de ce que le récent communiqué commun sur les entretiens et l'accord conclu entre le P.C.F. et la F.G.D.S. proclame la nécessité de « la revalorisation des salaires, traitements, pensions et retraites, conforme à l'augmentation de la productivité ».

La réduction du temps de travail doit, elle aussi, être coordonnée avec les progrès de la productivité et les objectifs du plan. Mais ne serait-ce que pour cette raison, elle ne peut être livrée au bon vouloir du patronat. Elle conditionne, par ailleurs, largement la promotion féminine, le développement des

loisirs et la diffusion de la culture. Elle réagit directement sur l'accroissement de la productivité du travail dans la mesure où elle favorise l'étude pour l'élévation des qualifications et pour le recyclage.

Si les conditions nationales de l'accumulation et du profit sont modifiées par la nationalisation des monopoles les plus importants, des ressources nouvelles pourront être dégagées pour la conjugaison de l'expansion économique et du progrès social, tout en évitant les maux actuels de l'inflation. Le programme du Parti communiste met précisément les nationalisations démocratiques¹ étendues au premier rang des divers moyens qu'il préconise, de « cet ensemble de mesures (qui), en assurant la stabilité monétaire, permettrait de dégager les ressources nécessaires aux investissements dans l'industrie, l'agriculture, l'enseignement, la recherche et de développer ainsi les secteurs économiques et sociaux prioritaires de la vie nationale... rendrait possible l'application du plan économique et social élaboré démocratiquement avec la participation des organisations ouvrières ».

Qu'il s'agisse des objectifs ou des moyens, il ne peut être question pour un programme démocratique réaliste, de s'enfermer dans le cadre de la structure sociale et économique actuelle, sans s'attaquer résolument aux monopoles industriels. On comprend qu'une commission désignée par le pouvoir « pour éclairer les orientations générales du V^e Plan » par une étude « prospective » comme le *groupe 1985*, déclare :

« Le groupe n'a pas estimé... qu'il était de son ressort de se prononcer sur les grandes options de la politique internationale telle que la puissance militaire (...). De même, il n'a pas pensé qu'il était de sa compétence de proposer des choix en matière de structure économique et sociale, de durée de travail, de politique des revenus » (*Réflexions pour 1985*, p. 10).

Il souligne de la sorte qu'il s'agit essentiellement dans ces domaines d'options politiques et sociales fondamentales du capitalisme monopoliste d'Etat et de son règne gaulliste, et non de problèmes uniquement commandés par des contraintes inéluctables. Tout au contraire, pour un programme démocratique il n'y a pas de domaine réservé, ni au général de Gaulle, ni au patronat de droit divin.

[. *Des moyens économiques cohérents et novateurs permettant une expansion soutenue de la production nationale et la réalisation des objectifs sociaux démocratiques.*

Les moyens proposés par le Parti communiste concernent non seulement la planification, les divers domaines de la politique économique, mais aussi la nationalisation des grands monopoles financiers et industriels. Cette nationalisation rend possible une planification et une politique économique véritablement démocratiques.

Enfin de représenter des exigences excessives pour le renforcement du secteur public, ces divers moyens se conditionnent

1. Sur les nationalisations, cf. Francette Lazard. E. P. numéros 126, janvier 1965, 136, novembre 1965, 143-144 juin-juillet 1966.

les uns les autres. Ils forment un ensemble cohérent, n'offrant pas de brèche utilisable par l'oligarchie capitaliste pour faire prédominer ses intérêts de classe sur les besoins démocratiques et nationaux. En effet, l'expérience de la IV^e République a montré l'adaptation remarquable de l'oligarchie monopoliste aux grandes réformes économiques et sociales démocratiques de la Libération. Elle les a progressivement détournées à son bénéfice, en mettant à profit les positions économiques conservées et la division des forces démocratiques. Sous le pouvoir gaulliste, l'offensive conquérante des capitalistes monopolistes est marquée par l'acharnement de l'Etat à modifier et à accroître tous les moyens publics pour renforcer la puissance industrielle et les assises financières des trusts dominants, pour renforcer l'exploitation de toutes les couches de travailleurs.

Un changement fondamental d'orientation économique et sociale nécessite, bien sûr, une politique financière hardiment démocratique, sur laquelle insiste notre programme.

1. Voir le numéro spécial d'Economie et Politique sur la fiscalité (n° 161, avril 1966).

Ainsi, nous proposons une réforme démocratique de la fiscalité¹. Celle-ci allie aux allègements des impôts pesant sur le peuple une fiscalité faisant payer bien davantage et de façon progressive, les grandes fortunes privées, les activités spéculatives, les sociétés capitalistes, et supprimant les exonérations scandaleuses dont elles bénéficient.

Que cette fiscalité soit coordonnée, en ce qui concerne les sociétés, aux autres aspects de leur contrôle et au développement de leurs investissements prévus par le plan démocratique, c'est une nécessité. Mais cela ne justifie pas, à notre avis, que le programme de la F.G.D.S. se limite aux grandes fortunes et aux profits spéculatifs, par l'intermédiaire de l'accroissement des droits de succession, de la taxation de la valeur en capital des terrains ou de la taxation des plus-values réalisés à l'occasion de la vente des biens².

2. Parler de « l'intéressement de la collectivité et des travailleurs » à propos de la taxation de ces plus-values, en prétendant répondre à la démagogie gaulliste concernant l'association capital-travail, nous paraît tout à fait abusif.

La fiscalité plus importante et progressive concernant les grandes sociétés capitalistes — si elle était judicieusement utilisée — ne contrarierait pas le développement de la production de ces sociétés. Elle pourrait fournir, au contraire, outre des recettes publiques accrues, un moyen d'action supplémentaire dans le cadre de la coordination planifiée des investissements au détriment des irrationalités actuelles dues à un autofinancement anarchique. Toutefois, en raison des contraintes de la rentabilité concurrentielle et de la sécurité financière privée, une fiscalité pesant de façon importante sur les grandes sociétés monopolistes des secteurs de base et des secteurs de pointe, aux investissements particulièrement lourds, pourrait entraîner un comportement malthusianiste de leur part. C'est une des raisons pour lesquelles les moyens accrus de la politique économique et sociale nouvelle doivent reposer sur la nationalisation des monopoles de ces secteurs.

Nous proposons aussi une nouvelle orientation budgétaire. En particulier, il convient d'insister sur la suppression des dépenses

de la force de frappe (prioritaire dans le budget gaulliste) et sur la mise en avant d'autres priorités, tout spécialement celle de l'éducation nationale. Ce sont là des points de convergence importants de notre programme avec ceux des autres forces démocratiques.

La force de frappe entraîne — outre ses implications dans la politique de dissémination des armements nucléaires — plusieurs conséquences économiques nocives. Elle représente d'immenses dépenses publiques bénéficiant à l'enrichissement monopoliste privé, à des taux souvent scandaleux. Elle représente un gaspillage de ressources, car les produits finaux, au lieu de servir à la production ou à la consommation, sont stériles pour l'économie. Elle joue un rôle notable dans le développement des tendances inflationnistes.

La suppression de la force de frappe permettrait d'en finir avec ces différents effets nocifs. Notre programme (ainsi d'ailleurs que celui de la F.G.D.S.) prévoit d'ailleurs l'expansion d'une puissante industrie pacifique dans le domaine atomique et dans les autres secteurs concernés (aéro-spatial, électronique). Cette expansion entraînera une élévation nouvelle de la production et de la productivité nationale, élévation considérablement freinée par la stérilité des armements.

On ne peut, pour autant, reporter purement et simplement les crédits de la force de frappe, inscrits dans le V^e Plan, au compte des divers objectifs sociaux : pouvoir d'achat, logement, enseignement, etc... Certes, les économies qu'entraînera la suppression de la force de frappe joueront un rôle important dans la nouvelle orientation budgétaire, alors que les dépenses gaullistes improductives pèsent sur les investissements sociaux. Mais la reconversion et le développement nécessaires d'une puissante industrie nucléaire, aéro-spatiale, etc... nécessiteront d'importantes dépenses de type public, bien plus importantes que les dépenses non militaires actuelles. Si l'on veut réduire ces dépenses au minimum *par rapport* aux accroissements de production et de productivité, si l'on veut que ces progrès bénéficient aux objectifs sociaux au lieu de contribuer à l'enrichissement privé sur fonds publics, il convient de nationaliser les grands monopoles concernés.

En ce qui concerne le crédit et les institutions financières, le parti communiste propose la nationalisation des banques d'affaires ainsi que celle des principales banques de dépôts et celles des compagnies d'assurances qui n'ont pas été nationalisées à la Libération.

Les banques d'affaires constituent des pièces décisives de l'édifice des groupes financiers monopolistes dominant l'économie nationale. Elles utilisent les ressources de l'Etat et des collectivités publiques, elles s'adossent au secteur public et parapublic, pour dominer les domaines les plus profitables de l'économie. Elles étendent leurs filets non seulement sur les secteurs de base traditionnels restés privés, mais encore sur

les secteurs de pointe ainsi que dans les domaines profitables anciens, comme les travaux publics ou nouveaux, comme par exemple, le logement, l'alimentation ou l'industrie touristique. Elles ont permis à certains groupes industriels, apparemment détruits par la nationalisation des houillères et de l'électricité, de se reconstituer sur leur base financière et de s'étendre à de nouveaux domaines non monopolisés. Elles constituent une preuve manifeste de la vitalité et de la souplesse nouvelles de l'hydre monopoliste dans le cadre du capitalisme monopoliste d'Etat.

Il est artificiel de séparer catégoriquement les banques d'affaires de leur groupe, où s'entremêlent les sociétés monopolistes, financières et industrielles. Les banques d'affaires impulsent les opérations des entreprises de leur groupe ou leur servent d'entremetteuses, en particulier quand elles utilisent les institutions publiques et semi-publiques. Mais inversement, la puissance monopoliste des banques d'affaires dépend de leurs participations et aussi des fonds déposés par les entreprises du groupe et de leur clientèle en général.

La nationalisation des banques d'affaires ne devrait pas permettre de laisser subsister les groupes financiers dominants, utilisant d'autres centres directeurs, comme les grandes holdings ou même des sociétés financières étrangères. On doit au contraire concevoir la nationalisation de ces banques, comme allant dans le sens de la nationalisation, non seulement des grandes sociétés financières, mais des monopoles industriels dominants. Si la participation des banques d'affaires et des autres banques et institutions financières nationalisées étaient regroupées par les soins de l'Etat démocratique, cette mesure pourrait faciliter les nationalisations industrielles directes¹.

Leur nationalisation poursuit plusieurs buts. Elle vise notamment :

— la centralisation dans les mains publiques et la coordination de toutes les institutions financières et de crédit, de façon à briser un obstacle fondamental à la planification démocratique et à empêcher le pillage privé des ressources publiques ;

— le parachèvement de la nationalisation des grands monopoles industriels, par celle de ces centres de domination monopoliste polyvalents, pour empêcher le maintien ou la reconstitution de grands groupes financiers dominants.

C'est pourquoi la nationalisation des banques d'affaires se complète par celle des autres centres financiers et des ramifications de ces banques, ainsi que par les nationalisations industrielles. Elle se combine avec la planification démocratique de tous les secteurs que ces banques dominent.

Au contraire, dans la mesure où les autres institutions financières et les monopoles industriels ne sont pas touchés, la nationalisation des banques d'affaires risque de se limiter à la coordination des moyens de crédit et de financement au bénéfice des monopoles industriels maintenus et des groupes financiers reconstitués. Ce risque se rencontre dans les dispositions du programme de la F.G.D.S. publié en juillet 1966.

1. Ce regroupement pourrait aussi servir de base dans certains cas à la constitution de sociétés d'économie mixte nationales, dominées par la puissance publique. Toutefois, cette dernière éventualité ne paraît pas retenue par le programme de la F.G.D.S. Celui-ci admet au contraire le maintien de l'industrie privée dans des secteurs clefs, comme l'électronique. Il convient de critiquer les dangereuses illusions sur la possibilité d'une orientation économique démocratique fondée essentiellement sur des moyens publics indirects, alors que continuerait à dominer la propriété monopoliste privée dans les secteurs clefs de l'industrie. Par ailleurs, il faudrait distinguer la quasi-nationalisation démocratique que pourrait entraîner la mise sur pied de sociétés nationales d'économie mixte où les actionnaires privés seraient réduits à l'état de rentiers et qui seraient effectivement dominées, avec la participation des syndicats, par la puissance publique démocratique — sociétés présentant, néanmoins, des différences notables avec des nationalisations intégrales — d'une gestion possible des sociétés d'économie mixte dans l'intérêt de l'oligarchie monopoliste maintenue et au détriment de celui des travailleurs.

La nationalisation des banques d'affaires et du crédit constitue cependant, un point de convergence important avec le programme du Parti communiste. La F.G.D.S. envisage, par ailleurs, à propos de la politique des investissements, une extension des nationalisations aux industries pour lesquelles les commandes d'Etat représentent la « presque totalité » des débouchés, en particulier celles des armements et de l'espace. Ces mesures recourent nos propres propositions¹. Ces convergences importantes sont soulignées par le communiqué commun du 20 décembre 1966 qui met en évidence la nécessité de « la nationalisation des industries d'armement et des banques d'affaires ». Toutefois, dans la mesure où elles tendraient à nationaliser uniquement, sur le plan industriel, quelques départements dans quelques grands trusts, les propositions de nationalisations de la F.G.D.S. apparaîtraient très insuffisantes et peu réalistes, contrairement aux nôtres.

Nous avons déjà examiné dans un précédent article les limitations et les potentialités des conceptions de la F.G.D.S. concernant les nationalisations². Nous y avons aussi évoqué les raisons pour lesquelles les nationalisations étendues que nous proposons permettront une expansion nouvelle, d'importants accroissements de la production, tout en autorisant une orientation différente de la politique sociale à l'opposé de l'accaparement monopoliste des fruits du progrès technique et de la croissance³.

Le Parti communiste propose la nationalisation des grands monopoles des secteurs-clés de l'économie. Outre les sociétés financières, il s'agit des trusts des secteurs de base et des secteurs de pointe : industrie atomique, pétrole et gaz naturel, sidérurgie, transports aériens, industries électroniques, aérospatiales, automobiles, chimiques.

Dans ces secteurs, l'ampleur et la rigidité du capital fixe et des dépenses de recherche-développement, le rôle des échelles entraînent des gaspillages très importants dans le cadre de la concurrence monopoliste et une importance considérable du financement public ou para-public.

Dans cette utilisation des ressources publiques par les monopoles privés, il faut inclure l'équilibre précaire, soumis aux aides de type public, des entreprises nationales. Tout le problème de l'équilibre des entreprises nationales actuelles, ainsi que celui de la rentabilité du secteur public dans son ensemble, peut être modifié par l'achèvement de la nationalisation des secteurs de base (où les entreprises publiques sont soumises à la concurrence inégale des monopoles privés) et surtout par la nationalisation des industries de pointe dont l'équilibre capitaliste privé actuel commande celui du secteur de base nationalisé.

Certes, le caractère économique particulier du secteur de base et de pointe est pris en considération par le programme de la F.G.D.S. Celui-ci évoque les secteurs où la lourdeur des investissements et la structure des prix de revient s'opposent à la

1. Tout en rendant possible une discussion fructueuse à partir du critère avancé de non enrichissement privé sur fonds publics.

2. A propos du programme de la F.G.D.S. Remarques sur les nationalisations dans un programme commun aux forces démocratiques (« Economie et Politique », numéro 147, octobre 1966).

3. En ce qui concerne l'expansion nouvelle, on peut rappeler l'élévation de la productivité liée à l'accroissement des échelles des unités de production, bien au-delà des efforts concentrationnistes du pouvoir gaulliste, l'absence du frein de la modernisation et de la recherche représenté par la rentabilité privée, la suppression des gaspillages de la concurrence et du profit monopoliste, la coordination totale des investissements et des moyens de recherche des secteurs concernés, etc...

concurrence normale et entraîne la responsabilité et l'aide financière publiques.

Néanmoins, il propose pour l'essentiel des secteurs-clés, un simple « encadrement étatique » dont il préconise, plus exactement, la mise à l'étude par la gauche. Mais ces secteurs connaissent déjà un encadrement étatique développé. Comment pouvoir changer fondamentalement d'orientation si ces secteurs restent dominés par le capital et le profit monopolistes ? D'ailleurs, la Banque nationale d'Investissement, prévue par la F.G.D.S., doit coordonner l'aide publique à l'industrie privée. Aucune mesure de technique financière ou d'encadrement ne peut différer fondamentalement de celles prises (ou susceptibles d'être prises) par le pouvoir gaulliste, si pour l'essentiel on ne touche pas à la propriété et au profit monopolistes.

Certains auteurs du programme de la F.G.D.S., comme Pierre Uri, ont été jusqu'à parler du programme de la gauche comme de celui que réaliserait une droite intelligente ! Le véritable progrès que seules les forces démocratiques et les partis de gauche peuvent apporter, dans le cadre de la démocratisation de l'Etat et de l'intervention démocratique des masses, à toute l'orientation économique et sociale de notre pays, repose sur la nationalisation des grands monopoles. Cela a commencé à être démontré à la Libération.

Le P.S.U. propose des nationalisations pratiquement dans les mêmes secteurs que nous¹. Il critique le recul de la F.G.D.S. devant les nationalisations industrielles nécessaires à la nouvelle politique économique et sociale. Toutefois, il semble opposer au critère des secteurs, celui des entreprises. En vérité, notre proposition de nationalisation des monopoles des secteurs-clés combine les avantages des deux critères. La nationalisation sera souple et pourra respecter les petites et moyennes entreprises, dépendant d'ailleurs des grands trusts nationalisés de multiples façons. Mais il ne faut pas laisser à l'hydre monopoliste la possibilité de se reconstituer à l'intérieur des secteurs nationalisés et de se développer en parasite des entreprises publiques, comme cela a déjà été le cas pour les industries des constructions aéronautiques par exemple, ou pour les banques.

La nationalisation n'empêche pas la souplesse de la gestion et sa relative décentralisation. Tout au contraire, elle fournit les conditions de la décentralisation la plus rationnelle. Par ailleurs, elle permet des relations internationales hardies sans crainte d'une domination économique étrangère, notamment dans le domaine de la collaboration technique et de la recherche-développement. Notons que c'est précisément dans les secteurs de pointe de l'électronique et de la chimie que se concentrent actuellement les investissements et les prises de contrôle des Etats-Unis. Alors que l'attitude du pouvoir se fait plus complaisante à leur égard, la F.G.D.S. semble les solliciter sans autre correctif qu'une politique européenne commune de réglementation. Il est légitime de proposer une politique européenne vis-à-vis des investissements étrangers. Mais " n'est pas possible de "

1. Sidérurgie, chimie, électronique, pétrole, constructions aéronautiques et automobiles (outre les armements et l'espace déjà considérés par la F.G.D.S.)

subordonner à la conclusion d'un accord européen notre politique vis-à-vis de ces investissements. Ceux-ci ne représentent pas d'ailleurs une masse très considérable de capitaux. Ils jouent un rôle bien plus important dans le domaine des apports techniques et scientifiques. La nationalisation des secteurs de pointe, le développement et la coordination de la recherche que nous proposons, les accords de collaboration avec tous les autres pays européens, *y compris les pays socialistes*, doivent permettre de refuser des collaborations techniques fondant une domination économique étrangère¹.

Le Parti communiste insiste sur la gestion démocratique des entreprises nationales avec la participation active des représentants des travailleurs et des syndicats. Toute l'expérience passée et présente nous a appris comment les entreprises publiques peuvent être gérées dans l'intérêt collectif ou particulier des monopoles privés. Il est vrai que le pouvoir de décision ne suffit pas dans ce domaine et que le problème de l'équilibre économique national intervient. D'où précisément la nécessité de la nationalisation de toutes les industries de base et des *industries de pointe*, de sorte que les exigences de la rentabilité de ces secteurs-clés et de leur équilibre capitaliste privé ne puissent peser sur le secteur nationalisé. Le Parti communiste distingue, « la gestion démocratique de tous les établissements publics et entreprises nationalisées par la participation des syndicats à la gestion », de « l'institution à tous les échelons d'un pouvoir de contrôle des travailleurs par l'extension des attributions des comités d'entreprise ».

Le programme de la F.G.D.S. ne parlait pas de la gestion démocratique des entreprises nationalisées, ni des règles de fonctionnement du secteur public. Il évoquait seulement le droit à la connaissance des comptes des comités d'entreprises dans toutes les entreprises. Cette importante omission a commencé à être réparée dans le communiqué commun de la F.G.D.S. et du P.C.F. qui mentionne « la gestion démocratique des entreprises nationales ». Mais la discussion devrait se poursuivre sur les règles de fonctionnement du secteur public en général.

La gestion démocratique des entreprises nationales s'insère dans le cadre de la planification. C'est à une *planification démocratique*² véritable que concourent tous les moyens proposés par le Parti communiste. C'est dire la place capitale que celui-ci accorde à la planification du développement économique et social. Toutefois, il ne met pas la charrue avant les bœufs, en dissertant des procédures de planification sans considérer les fondements décisifs permettant une authentique planification démocratique : la nationalisation des grands monopoles des secteurs-clés. Le plan ne saurait abolir les contraintes objectives, et parmi celles-ci la contrainte majeure constituée actuellement par la structure monopoliste privée dominante. C'est pourquoi, malgré ses techniques toujours plus raffinées, le plan français constitue pour l'essentiel une vaste étude de marché assortie d'objectifs coordonnés, mais non impératifs et trop globaux. Il

1. D'une façon générale, il convient de tenir compte de l'expérience des interventions économiques étrangères, sabotant en 1937 et en 1947 l'orientation démocratique.

2. Cf. « Economie et Politique », numéro 137, décembre 1965 : « Pour un Plan Démocratique de développement économique et social ». J. Fabre.

ne peut que servir les besoins collectifs des monopoles capitalistes en s'efforçant d'équilibrer leur croissance au détriment des besoins croissants des masses. Il n'arrive pas à supprimer les à-coups et les antagonismes de cette croissance¹.

A la domination des intérêts généraux des monopoles capitalistes doit être substituée la domination des intérêts des travailleurs, des masses populaires, indissociables du véritable intérêt national. Il ne suffit pas de donner une représentation plus importante aux travailleurs dans les commissions du Plan, ainsi qu'aux élus et de donner au Parlement son véritable rôle dans l'adoption du Plan. Dans son contenu, celui-ci se heurtera aux exigences capitalistes et aux oppositions des entreprises monopolistes des secteurs-clés si elles ne sont pas nationalisées.

Dans son élaboration, la participation de toutes les « forces vives » de la Nation et de « tous ceux qui assument des responsabilités économiques et sociales » que préconise la F.G.D.S. ne peut résoudre l'antagonisme entre les intérêts de classe de l'oligarchie et la masse des travailleurs. Si, au contraire, les grands monopoles des secteurs-clés étaient nationalisés, le poids déterminant (aussi bien dans les contraintes objectives de la détermination des équilibres que dans les procédures d'élaboration), serait effectivement désormais celui des travailleurs et des élus du peuple. Et ceci, non seulement en raison du nombre des travailleurs dans la société, ou en raison de la direction suprême de l'Assemblée nationale, mais aussi en raison du caractère national de la propriété et de la direction des monopoles les plus puissants. Au contraire, malgré les armes dont dispose déjà la puissance publique, les conflits seraient extrêmement aigus s'il fallait obliger, de façon autoritaire, les monopoles des secteurs-clés à se comporter comme des entreprises nationales tout en maintenant la propriété monopoliste privée et la dictature du profit monopoliste.

Loin de rendre le plan plus rigide et plus autoritaire, la nationalisation des secteurs-clés permettra, tout au contraire, une élaboration et une application extrêmement souple du plan, stimulant toutes les initiatives progressives et son intégration dans l'économie de marché qu'il s'efforcera d'utiliser et de maîtriser. Malgré l'ampleur du secteur privé subsistant (de par le nombre des entreprises et la part de la production nationale), le poids et le rôle déterminant du secteur public dans la production, permettront à tous les moyens de la politique économique de l'Etat démocratique de jouer efficacement leur rôle d'entraîneur et de régulateur afin d'orienter l'économie nationale, dans le cadre des objectifs planifiés démocratiquement élaborés et adoptés.

Dans le cadre de cette planification véritablement démocratique, le programme du Parti communiste insiste sur les problèmes des équilibres régionaux et « des zones sous-développées du pays ». Le programme des autres Partis de gauche et notamment celui de la F.D.G.S. insiste aussi sur l'aménagement démocratique du territoire. Soulignant la nécessité d'une « politique cohérente

1. Cf. « Economie et Politique », numéro 139, décembre 1965. Francette Lazard : « Le V^e Plan contre le progrès », J. Fabre : C. M. E., Politique Economique et Planification. « Economie et Politique », numéros 143-144, juin-juillet 1966.

et rationnelle des investissements », le Parti communiste évoque également les licenciements et les déclassements liés notamment aux concentrations actuelles. La planification démocratique, fondée sur des nationalisations étendues, doit également permettre une harmonisation des mutations industrielles, à partir des intérêts des travailleurs et en tenant compte de tous les coûts sociaux.

Cette planification permettra une modernisation hardie de l'agriculture et « la défense des exploitations familiales », notamment « par le soutien de la coopération agricole sous toutes ses formes », tout en aménageant, en accord avec les paysans travailleurs, les nécessaires mutations qu'implique « le développement d'une agriculture moderne » sur laquelle insiste notre programme¹.

Le programme met tout particulièrement l'accent sur l'expansion de la recherche et de ses applications, la formation d'un grand nombre de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens et de spécialistes. Il insiste sur la nécessité d'une coopération de plus en plus étroite entre tous les pays d'Europe.

Le Parti communiste a déjà précisé l'étendue et les modalités des nationalisations qu'il propose dans toute une série de projets de loi détaillés. Il a développé l'analyse des objectifs sociaux du programme démocratique qu'il s'agisse de son projet de réforme de l'enseignement, de la réforme démocratique de la fiscalité, de la nouvelle politique du logement, des mesures concernant la promotion des femmes et de la jeunesse, etc... De la sorte, alors que le programme pour les Elections législatives, adressé aux électeurs, est bien plus bref que le programme de la F.G.D.S., si on y joint toutes les annexes que représentent les projets de loi de nationalisation et les projets de réformes sociales nous avons une masse de propositions beaucoup plus développées et détaillées qui fournissent une base plus complète à la discussion.

Néanmoins, de même que la F.G.D.S., le Parti communiste estime, contrairement au P.S.U., qu'il n'est pas réaliste d'élaborer, dans les conditions actuelles, un contre-plan. En effet, d'une part, de même que la F.G.D.S., nous pensons que nous ne sommes pas en possession de tous les éléments nationaux dont disposent les organismes du pouvoir pour élaborer véritablement un plan. D'autre part, le contenu et les équilibres de celui-ci dépendront du compromis qui fera l'accord des forces démocratiques sur les objectifs, comme sur les moyens et en particulier de l'étendue exacte et des modalités concrètes du secteur nationalisé. Une fois au gouvernement, c'est sur la base de cet accord, avec la prise de possession de tous les éléments dont dispose le pouvoir et avec la collaboration active des représentants des travailleurs et de la Nation, notamment les syndicats et les élus, en associant tout le peuple aux débats que le plan démocratique sera élaboré.

Evidemment, cela n'empêche pas, bien au contraire, les études

1. Voir notamment sur cette question L. Perceval: « La question agraire en France » (Economie et Politique, n°s 139 et 140).

et les confrontations immédiates, y compris sur le contenu et les équilibres de la future planification démocratique.

III. Possibilité pratique de la mise en œuvre du programme. *Conditions économiques et sociales.*

La structure économique et sociale actuelle de la France, les tendances de son évolution, ainsi que le développement des luttes démocratiques, dans tous les domaines, fournissent les conditions objectives et subjectives permettant pratiquement la réalisation du programme.

La possibilité pratique de la réalisation d'un programme aussi avancé que le nôtre dans le domaine économique et social résulte d'abord de la structure économique de la France.

L'étendue et les traits accusés du secteur public bancaire et industriel déjà existant, l'arsenal des moyens d'intervention publique considérable, la tendance actuelle profonde à l'intervention étatique croissante sous des formes diverses, malgré toutes les tentatives d'intervention indirecte et de libéralisme économique, sont bien caractéristiques du capitalisme monopoliste d'Etat français. Ils reflètent les tendances objectives de l'évolution de l'économie nationale, liées notamment aux traditions centralisatrices, aux conditions relativement défavorables de productivité sur le marché mondial et à l'acuité des luttes sociales.

Le secteur industriel nationalisé, se complète par un secteur semi-public étendu (par exemple dans le domaine du pétrole et de la chimie de base) et par les liaisons croissantes des entreprises nationales avec les monopoles privés (comme dans l'industrie aérospatiale, atomique ou automobile) par l'intervention croissante de l'Etat dans l'organisation même de la production et de la recherche, comme dans l'électronique.

Le domaine bancaire et financier lui-même connaît une imbrication croissante des secteurs publics et privés. Enfin nul pays capitaliste ne possède une planification aussi élaborée qui, malgré les efforts déployés récemment par certains pour la relâcher, ne cesse de raffiner ses méthodes et d'étendre ses ambitions.

1. Sous la pression inéluctable de la concurrence internationale en faveur d'une concentration maximum de l'appareil productif et de la stimulation étatique d'une organisation économique dépassée par la socialisation et l'échelle grandissante des forces productives modernes.

Ce système, qui ne cesse d'évoluer¹, est, actuellement, tout entier orienté dans l'intérêt du renforcement du capitalisme de monopole et de l'oligarchie capitaliste. Néanmoins remanié de façon adéquate, il constituera aux mains de la puissance publique démocratique un potentiel considérable de lutte anti-monopoliste et d'orientation démocratique de l'économie. Il fournit des bases objectives très précieuses, y compris par la formation des hommes, pour la digestion d'un nouveau secteur nationalisé industriel largement étendu et pour la mise au point d'une véritable planification démocratique.

Par ailleurs, si notre programme pour les Elections législatives présente en bloc l'ensemble de nos objectifs et de nos moyens,

ce qui est normal étant donné son objet, cela ne veut pas dire que sur le plan de la politique économique nous n'élaborerons pas, en accord avec nos partenaires, le dessin des étapes et des priorités de mise en application.

Sans négliger aucun objectif social, nous pensons, comme le montre la résolution du XVIII^e Congrès du P.C.F.¹, qu'outre le relèvement des salaires et la réduction du temps de travail, les problèmes de l'éducation nationale et du logement constituent les priorités les plus urgentes. Dans leur communiqué du 20 décembre, le P.C.F. et la F.G.D.S. rappellent que la première des priorités est celle de l'éducation nationale et de la recherche scientifique.

En ce qui concerne les moyens, en élaborant de façon précise nos projets de loi de nationalisation, nous avons affirmé la priorité stratégique des nationalisations. Tirant la leçon des enseignements négatifs comme positifs de 1936-37 et de 1945-46, nous savons que c'est le plus tôt possible, avec toutes les forces de la victoire, que les nationalisations nouvelles doivent être décidées et instaurées. Ce qui n'empêche pas une extension progressive ultérieure. En ce qui concerne le nouveau plan démocratique, nous pensons que tout en devant faire l'objet d'études et de réflexion, c'est pendant la première phase du gouvernement démocratique qu'il devra être élaboré dans les conditions nouvelles, avec l'utilisation de tous les moyens disponibles et avec la participation de tous les intéressés, le soutien systématiquement éclairé des masses laborieuses.

Les forces sociales existent, en effet, non seulement pour renverser le gaullisme, mais pour pratiquer une politique économique et sociale antimonopoliste, hardiment novatrice dans la création continue de la démocratie. Le développement du capitalisme monopoliste d'Etat en France, et encore plus sous le régime gaulliste, oppose de plus en plus l'oligarchie monopoliste à la masse de la Nation dont l'évolution révèle une rapide polarisation sociale.

Dans la masse différenciée des classes et couches sociales dites non monopolistes, le rôle de la classe ouvrière va en grandissant, ainsi que celui de ses organisations, dans le développement de la conscience et des luttes économiques et politiques.

La progression massive des salariés, qui représentent actuellement plus des deux tiers de la population active, rapproche objectivement la grande masse de la population travailleuse, démunie de la propriété privée des moyens de production, de la classe ouvrière. Quelle différence avec la situation de 1936 et aussi de la Libération, où le poids de la petite bourgeoisie rurale et urbaine était tout autre ! Objectivement et subjectivement ces couches tendent à se rapprocher de la situation de prolétaire, même si leur exploitation n'a pas la même forme ni la même intensité que celle du prolétariat industriel, plus directement opposé au capitalisme monopoliste d'Etat et dont le degré de conscience et les capacités d'organisation restent le modèle nécessaire.

1. Voir le texte de la Résolution, dans ce numéro.

Déjà Engels parlait, dans ses notes du *Capital*, du prolétariat des employés de commerce. Mais, de nos jours, au-delà de la masse considérable des employés, celle des travailleurs salariés de type intellectuel ne cesse de grandir et leur condition se prolétarise de plus en plus, y compris par leur concentration dans les entreprises et l'instabilité de l'emploi. Marx avait déjà prévu que la condition prolétarienne des ouvriers deviendrait le type même de la condition sociale de la masse de la société¹.

Les syndicats et le Parti communiste aident à la prise de conscience des couches salariées non ouvrières de leur exploitation, de leur parenté de classe profonde avec le prolétariat ouvrier, de leur antagonisme avec le capitalisme monopoliste d'Etat². Malgré les efforts pour opposer les nouvelles couches salariées à la classe ouvrière à la fin de la IV^e République et sous le régime gaulliste, au nom des « jeunes » forces « modernes », l'évolution objective du capitalisme monopoliste d'Etat et du pouvoir gaulliste, ainsi que les luttes démocratiques, rassemble au contraire de plus en plus tous les travailleurs. Les attaques générales contre les salariés, l'exploitation renforcée par la fiscalité et la hausse des prix, aident au développement des luttes de ces couches qui entrent de plus en plus dans le mouvement gréviste, les organisations syndicales et les batailles politiques démocratiques.

La petite bourgeoisie souffre, elle aussi, de l'exploitation collective de la classe capitaliste — comme le disait déjà Marx de l'impôt, pesant sur les paysans travailleurs — par la fiscalité et par les prix. Les petits bourgeois constituent, cependant, les classes moyennes proprement dites et il n'est pas correct de les confondre avec les employés, les techniciens, les enseignants et les autres couches de travailleurs salariés non ouvriers.

Les classes moyennes — intermédiaire entre la bourgeoisie et le prolétariat — sont à la fois des propriétaires de leurs moyens de production comme les capitalistes, et des travailleurs qui mettent la main à la pâte de la même façon que les salariés. Ce sont des artisans, petits commerçants, petits patrons, petits propriétaires exploitants agricoles, etc... Ces classes sont loin désormais de représenter la majorité du peuple comme du temps de Marx ou même encore il y a quelques décennies. La France n'est plus la « nation paysanne » dont parlait Marx. Néanmoins, si l'alliance avec tous les travailleurs salariés revêt une importance sans cesse grandissante, l'alliance avec la paysannerie laborieuse demeure fondamentale³.

Ces couches petites bourgeoises, notamment paysannes, sont fondamentalement antimonopolistes. Elles sont spoliées par les monopoles et leur Etat qui tendent à les ruiner. Cette ruine s'accélère tout particulièrement à la campagne. Souvent, les couches petites bourgeoises urbaines et rurales représentent des quasi-salariés. Propriétaires nominaux de leurs moyens de production, ces travailleurs voient leur « capital » en quelque sorte dévalorisé et ne touchent en réalité que l'équivalent d'un salaire.

1. Marx rapprochait cette situation de celle de 1789 en France dans son *Introduction à la Critique de la Philosophie du Droit de Hegel*. A la fin de l'Ancien Régime, du plus petit marchand ambulant jusqu'au financier, les différentes catégories de la très grande majorité de la population étaient plus ou moins bourgeoises dans la mesure où elles possédaient comme les paysans, artisans et boutiquiers, leurs instruments de production. Elles souffraient toutes à des degrés divers de la domination des privilégiés.

2. Avec le rôle des monopoles capitalistes et l'utilisation des ressources publiques dans leur intérêt, la communauté de situation et d'intérêt de toutes les couches de travailleurs salariés avec la classe ouvrière constitue deux des pôles essentiels de la prise de conscience sociale et politique de notre temps. Il faut bien entendu rappeler que la couche très supérieure des directeurs est intimement liée à la grande bourgeoisie.

3. En raison, notamment, de la prépondérance de la paysannerie dans telle ou telle portion du territoire national.

Au delà des petits capitalistes, la moyenne bourgeoisie des capitalistes de moyenne importance, fait partie des couches non monopolistes. Mais, tout en ne négligeant aucune possibilité de convergence antimonopoliste, la classe ouvrière ne peut la mettre sur le même plan que les autres couches non-monopolistes¹. La moyenne bourgeoisie constitue souvent une des bases du centrisme réactionnaire et soi-disant libéral, ou encore de l'extrême-droite anti-étatiste, ou enfin du gaullisme. Les forces démocratiques s'efforcent de la détacher des forces de droite, ou tout au moins de la neutraliser, grâce à leur souple politique antimonopoliste qui ne prévoit pas la nationalisation des petites et moyennes entreprises. Mais elles ne peuvent composer avec ses tendances antidémocratiques.

La prépondérance massive des couches populaires non salariées et surtout salariées, expliquent la possibilité pratique, sur le plan politique, d'un rassemblement majoritaire plus solide et plus durable que ceux de 1936 et de la Libération, bien que l'obstacle que constitue l'interpénétration de l'oligarchie capitaliste et de l'Etat soit considérable.

La nécessaire unité des différentes couches antimonopolistes explique la politique unitaire inlassable menée avec fermeté et souplesse par le Parti communiste lors de l'élection présidentielle comme à propos des prochaines élections législatives.

Si des divergences sérieuses existent encore, l'accord conclu le 20 décembre 1966 entre la F.G.D.S. et le P.C.F. constitue un nouveau pas particulièrement important et prometteur dans la voie de l'union des forces ouvrières et démocratiques, contre le pouvoir gaulliste, pour une démocratie authentique, à la fois politique et économique.

IV. Possibilité pratique de la mise en œuvre du programme. Conditions politiques.

La possibilité de la réalisation du programme du Parti communiste dans le domaine économique et social est également liée aux mesures de démocratisation profonde qu'il contient dans le domaine proprement politique².

Depuis le *Manifeste du Parti communiste*, les communistes ont toujours insisté sur la liaison étroite des luttes pour la démocratie politique avec la lutte du prolétariat pour l'émancipation sociale. Et, de fait, la classe ouvrière a joué un rôle décisif dans la conquête du suffrage universel en France en 1848 et dans les luttes ultérieures pour la République. Avec l'évolution de la société capitaliste, la portée des luttes pour la démocratie politique n'a cessé de grandir. Engels, dans sa stimulante préface de 1895 aux « Luttres de classes en France », où il tire les leçons stratégiques et tactiques d'un demi-siècle de luttes, attire l'attention sur les nouvelles formes de luttes prolétariennes, distinctes des insurrections armées du milieu du XIX^e siècle³. Il montre en particulier comment dans les conditions sociales et politiques nouvelles de la fin du siècle des pays capitalistes avancés, les ouvriers ont « transformé le droit de vote, selon les paroles du

1. Il est tout à fait erroné de faire — en vertu de l'importance des processus concentrationnistes — de l'alliance de la classe ouvrière et de la moyenne bourgeoisie, l'axe de la lutte démocratique contre le gaullisme. De même on ne peut suggérer que « l'apport des voix ouvrières » serait nécessaire à la moyenne bourgeoisie pour lutter contre le régime gaulliste qui accélère la concentration. La classe ouvrière n'a nullement l'intention de servir de force d'appoint. Par ailleurs, si les gros agrariens constituent des couches non monopolistes, c'est à juste titre que le Parti développe la lutte à la campagne contre eux et pas seulement contre la mainmise de l'oligarchie financière.

2. Nous ne traitons pas ici de la politique extérieure. Nous avons évoqué plus haut quelques-uns de ses problèmes.

3. Dans le texte, expurgé comme on le sait par la social-démocratie allemande, Engels n'exclut pas tout recours à la lutte armée. Mais les conditions assez exceptionnelles, les modalités dont il la fait dépendre — confirmées très exactement d'ailleurs par celles de l'insurrection de 1917 — et le fait même de souligner sa possibilité, renforcent ses conclusions en faveur de la lutte pacifique qu'il tire de toute son expérience historique l'année de sa mort. Ce texte, très riche, se rapporte aussi aux conditions sociales modifiées de la révolution prolétarienne, du fait notamment de l'évolution du problème paysan dans les pays capitalistes avancés où la révolution bourgeoise a été achevée.

1. Programme du Parti ouvrier français, élaboré avec l'accord de Marx.

programme marxiste français¹, de moyen de duperie qu'il a été jusqu'ici en instrument d'émancipation (...). Et c'est ainsi, ajoute-t-il, que la bourgeoisie et le gouvernement en arrivèrent à avoir plus peur de l'action légale que de l'action illégale du parti ouvrier, des succès des élections que de ceux de la rébellion » (K. Marx, *Les luttes de classes en France, 1848-1850*, Editions Sociales, Paris, 1948, p. 30-31).

Avec le développement du capitalisme monopoliste d'Etat, la portée des luttes pour la démocratie politique devient encore plus grande. D'une part, la polarisation sociale et le poids croissant des forces populaires tendant à se grouper autour de la classe ouvrière, menacent la domination politique de la bourgeoisie, dans le cadre des institutions parlementaires. D'autre part, le pouvoir économique et social considérablement augmenté de l'Etat, accroît la portée pratique de cette revendication exercée par les forces ouvrières et populaires sur le pouvoir d'Etat. Dans ces conditions, la grande bourgeoisie monopoliste s'efforce d'isoler toujours plus la machine d'Etat bourgeoise des possibilités d'intervention populaire, de se dresser contre toutes les pratiques démocratiques.

Marx montrait déjà en 1852, dans le *18 Brumaire de Louis Bonaparte*, comment la bourgeoisie tend à renforcer sans cesse le « pouvoir exécutif » ou plus exactement le « pouvoir gouvernemental » et « la machine d'Etat » qui le prolonge. Dans la *Guerre civile en France de 1871*, il montrait, au contraire, comment la Commune de Paris, luttant contre le parlementarisme, s'était efforcé de faire élire tous les pouvoirs et de donner à l'Assemblée élue au suffrage universel, à la fois le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Lénine, dans *l'Etat et la Révolution* de 1917, soulignait le renforcement extraordinaire de la machine d'Etat avec la transformation nouvelle du capitalisme de monopole en capitalisme monopoliste d'Etat, et notait que, dans les pays parlementaires « la véritable besogne « d'Etat » se fait dans les coulisses ».

Nous voyons bien en France, avec l'évolution du capitalisme monopoliste d'Etat, le mouvement de *montée pacifique des forces ouvrières et démocratiques*, jusqu'au point critique où elles tendent à ébranler la domination de la grande bourgeoisie, d'une part, et, d'autre part, le processus *d'isolement croissant anti-démocratique de la machine d'Etat* par rapport aux possibilités d'influence populaire, alors même que cette machine ne cesse de pénétrer intimement la vie sociale dans toutes ses sphères et de raffiner, en conséquence, sa socialisation technique. Déjà à l'époque du Front Populaire, le poids croissant du prolétariat et du peuple, celui des partis ouvriers et démocratiques, en particulier du Parti communiste, poussent la bourgeoisie à la recherche de solutions les plus ouvertement anti-démocratiques et fascistes, qu'il s'agisse des tentatives de 1934 ou de celles de 1939-40. Plus insidieux est le grignotage des divers pouvoirs par le pouvoir gouvernemental, dont l'exemple le plus

connu est celui des décrets-lois. Sous la IV^e République, c'est au détriment de l'action en faveur de la démocratie et du progrès social et c'est au profit de l'oligarchie monopoliste que la démocratie a été faussée par la désunion des forces démocratiques et ouvrières, ainsi que par les alliances de la gauche non communiste avec des forces réactionnaires, contribuant à jeter le discrédit sur les institutions parlementaires.

La puissance politique du Parti communiste se reflétant notamment dans les assemblées représentatives, et le caractère contradictoire des alliances de la gauche non communiste avec la réaction pouvaient entrer en opposition avec les intérêts des monopoles. Elles continuaient à les gêner dans leur domination économique et sociale. Le pouvoir personnel est venu donner aux intérêts collectifs des monopoles une domination plus brutale et directe, fondée sur la subversion anti-démocratique de nos institutions.

Toutefois, notre peuple, notre classe ouvrière, ne veulent pas retourner aux combinaisons anti-démocratiques et parlementaires de la IV^e République. Nous ne voulons pas non plus des tentatives du maintien, sous une forme plus ou moins édulcorée, du régime présidentiel de pouvoir personnel. Avec le pouvoir gaulliste, c'est, en réalité, l'oligarchie capitaliste, le syndicat des monopoles, qui a pris le pouvoir, avec son appareil technocratique, dans l'intérêt du capitalisme de monopole dans son ensemble. On comprend que le gaullisme actuel couronne la tendance anti-démocratique de l'évolution, visant à faire découler tout pouvoir réel de l'exécutif, par-dessus la tête des représentants du peuple. C'est pourquoi cet exécutif usurpateur a prétendu se faire légitimer par le suffrage universel transformé en plébiscite.

Avec la croissance incessante du secteur public dans l'économie et de l'interventionnisme économique et social de l'Etat, toute la vie des citoyens, dans tous les domaines, est directement concernée par les décisions de l'Etat. C'est pourtant d'une délégation de l'exécutif que procède de plus en plus ces pouvoirs de décision croissants, qu'il s'agisse de la planification, de l'aménagement du territoire, des réformes de tous ordres opérées par en haut pour moderniser l'assise des monopoles privés et des privilèges de classe, de toutes ces commissions où dominent les hommes désignés directement ou indirectement par le chef de l'Etat. Certes, en passant ainsi par-dessus la tête de l'Assemblée nationale, en développant des centres de décision nouveaux reflétant la pression des forces productives, où se concertent les représentants directs des différents monopoles et les délégués de l'Etat préposés aux intérêts collectifs de l'oligarchie capitaliste, le pouvoir gaulliste montre la voie : la démocratisation de tous ces centres de décision où se concerteraient désormais les délégués des élus nationaux du suffrage universel et les représentants directs des différentes catégories de travailleurs, les élus syndicaux et locaux notamment.

Nos revendications proprement politiques ont une immense portée économique et sociale ; la démocratisation profonde de la vie publique qu'elles entraînent, une grande portée révolutionnaire. Elles mettent en cause la domination de la bourgeoisie monopoliste, en permettant de lui opposer à tous les échelons la volonté et les aspirations des masses et des organisations démocratiques ¹.

1. Inversement, si les grands monopoles n'étaient pas nationalisés, d'une façon ou d'une autre, alors que leur puissance et l'intrication de leur pouvoir avec celui de l'Etat ne cesse de se développer, les antagonismes seraient beaucoup plus vifs que sous la IV^e République. Pour donner une base réelle à l'exercice de la démocratie, à tous les niveaux, la constitution d'un secteur public dominant sur le plan économique s'impose. C'est aller au-devant de nouveaux déboires que d'ignorer cette nécessité. L'expérience et la maturité de notre peuple sont assez grands pour éviter d'autres retours en arrière, de nouveaux et graves reculs de la démocratie.

2. C'est l'unité des forces ouvrières et démocratiques qui fonde la stabilité et la continuité de l'action de l'assemblée et du gouvernement. Alors que c'est la désunion de ces forces qui entraînait l'instabilité des programmes et des personnels de gouvernement de la IV^e République, désunion liée aux difficultés suscitées par l'oligarchie capitaliste et lui profitant essentiellement. De même, c'est contre le progrès des forces démocratiques et ouvrières — représenté notamment par la victoire électorale de 1956 — que s'est érigé le pouvoir personnel présidentiel.

Elles constituent une des raisons fondamentales de la possibilité pratique de réalisation des réformes économiques et sociales profondes, qui les soutiennent à leur tour.

Il s'agit tout d'abord de notre revendication de l'abolition du pouvoir personnel et de la constitution d'une véritable assemblée souveraine, désignant et contrôlant avec continuité de vue les divers pouvoirs d'exécution et de gouvernement. Cela signifie une transformation des institutions parlementaires les empêchant de verser dans les reniements et donc les instabilités anti-démocratiques et parlementaristes de la IV^e République. C'est ce qui permettra notamment le contrat de majorité, établi autour d'un programme commun de gouvernement. L'assemblée devient ainsi exécutive du programme ².

Il n'est pas possible de citer ici toutes les autres réformes politiques. Rappelons la portée qu'aurait la suppression des préfets et le développement corrélatif des pouvoirs d'une assemblée locale élue (coordonnés avec ceux du pouvoir central). Il convient de se rappeler que le préfet constitue une pièce essentielle de la machine d'Etat française, façonnée dans un esprit de domination anti-démocratique par la grande bourgeoisie depuis le début du XIX^e siècle et dont le pouvoir personnel local a été encore étendu, spécialement sur le plan économique et social, par la réforme administrative. Rappelons la portée politique de la démocratisation de la télévision, les débats démocratiques qui pourraient s'instaurer ainsi avec le concours de toute la masse du peuple, dûment informée. Que dire de la collaboration des représentants du gouvernement démocratique et des représentants directs des travailleurs (opposée à la concertation technocratique de l'Etat gaulliste et de l'oligarchie capitaliste) dans les organismes de planification comme dans les multiples centres de décision collectifs de la vie actuelle. Quel appel dans tous ces domaines à l'initiative des masses !

On comprend ce que signifie la lutte pour une véritable et nouvelle démocratie dans les conditions actuelle de la France. Elle permettrait de commencer à substituer à la domination de l'oligarchie monopoliste — dont les bastions les plus importants auraient été nationalisés — la prépondérance des intérêts des masses laborieuses, groupées autour des organisations et des partis démocratiques et ouvriers, dans le développement social. Cette prépondérance pourrait sembler une utopie dans le cadre du régime capitaliste concurrentiel. Elle est devenue une possibilité pratique immédiate dans le cadre du capitalisme monopoliste d'Etat et de ses développements gaullistes, avec l'exten-

sion croissante du secteur public bancaire et industriel et du pouvoir économique et social de l'Etat, avec leur extension nouvelle et leur refonte nécessaire dans le cadre d'un régime nouveau vraiment démocratique.

La condition essentielle de ce profond progrès démocratique réside dans une lutte menée avec la plus grande résolution et sur des bases justes par toutes les forces démocratiques unies. C'est pourquoi le programme du Parti communiste se présente explicitement comme offrant une base de discussion aux autres Partis de gauche pour un programme commun.

Comment vaincre la force, qui demeure considérable, du pouvoir personnel, comment établir une authentique démocratie, malgré l'opposition de l'oligarchie monopoliste, si on n'unit pas solidement toutes les forces vraiment démocratiques, et en particulier la classe ouvrière ? Si on cherche à s'allier avec des forces conservatrices, hostiles au progrès démocratique et social, si l'on hésite à frapper l'oligarchie capitaliste dans ses forces vives ?

On aurait peine à comprendre ces hésitations et ces tentations persistantes des alliances de la gauche socialiste avec des partis réactionnaires qui permirent l'instauration du régime gaulliste, si l'on ne connaissait pas la pression multiforme de la bourgeoisie pour le maintien de ses privilèges, ainsi que le manque de confiance de certains dans la classe ouvrière et leurs préjugés vis-à-vis du Parti communiste. Ces obstacles à l'unité, à laquelle œuvre inlassablement le Parti communiste sont d'abord, principalement, à l'insuffisance de la détermination démocratique, de la volonté de lutte contre la domination de la bourgeoisie monopoliste¹. Ce sont les exigences des masses populaires luttant pour la satisfaction de leurs aspirations qui seront décisives pour surmonter ces obstacles.

Le Parti communiste s'est efforcé de lever certains obstacles, dans la mesure où cela dépendait de lui, en élaborant sa conception nouvelle de l'instauration et du développement du socialisme, dans les conditions contemporaines de la France, fondée sur la coopération des différents partis démocratiques dans le cadre de la légalité socialiste.

Certes, il convient de le souligner, la nouvelle démocratie que nous proposons à l'étape actuelle, ne constitue pas le socialisme, mais se situe encore dans un cadre capitaliste. Toutefois, malgré le maintien d'un important secteur capitaliste privé, elle vise à substituer à la domination des intérêts des monopoles dans le cadre du capitalisme monopoliste d'Etat, la domination des intérêts des masses travailleuses grâce à la prépondérance du secteur public démocratisé et à la planification démocratique. Elle fraye ainsi nécessairement la voie à la conquête pacifique du socialisme dont la souplesse et la diversité nationale se révèlent toujours plus grandes.

Cependant, c'est dans la lutte commune pour l'établissement et la consolidation de la nouvelle démocratie que les perspectives

1. Comme le notait déjà Lénine, dans son esquisse sur la lutte révolutionnaire dans les conditions du capitalisme monopoliste d'Etat russe de 1917 : « La question se ramène toujours à ceci : la domination de la bourgeoisie est **inconciliable** avec la démocratie authentique » (« La catastrophe imminente et les moyens de la conjurer »).

communes des forces socialistes de notre pays se préciseront le mieux. C'est par cette lutte que les meilleures conditions seront réalisées pour l'instauration ultérieure d'un régime conforme à la fois aux nécessités universelles du socialisme et au génie de notre peuple. Le Parti communiste se garde d'opposer la lutte pour la démocratie authentique dans le cadre capitaliste actuel à la lutte pour le socialisme. Mais il ne subordonne pas non plus l'union des forces luttant pour cette démocratie à un accord général sur les perspectives socialistes. Subordonner l'unité résolue sur un programme commun avec le Parti communiste à un tel accord, c'est donner des armes à ceux qui veulent s'entendre avec des forces conservatrices, désorientant et freinant le progrès démocratique réel. Opposer par ailleurs la « gestion » par la gauche du capitalisme à la « révolution » socialiste, c'est obscurcir la perspective socialiste de la lutte pour la démocratie et la nature démocratique de la lutte pour le socialisme. C'est obscurcir la définition des ennemis et des alliés et méconnaître le rapport actuel des forces dans la lutte démocratique. C'est donner des armes à ceux qui veulent priver la démocratie réalisable immédiatement de ses moyens nécessaires, sous prétexte de ne pas s'opposer aux capitalistes : la nationalisation des principaux monopoles et le rôle dominant des travailleurs des villes et de la campagne, en particulier du prolétariat ouvrier et des salariés qui forment près des trois quarts de la population active, dans la planification.

Les socialistes qui tendent encore à opposer mécaniquement la « gestion » à la « révolution » vont à l'encontre des principes démocratiques les plus éprouvés du mouvement ouvrier, déjà posés par Marx et rappelés par Lénine, mais aussi proclamés, à sa façon, par Jaurès dans les conditions de son temps¹, et qui ont pris une signification beaucoup plus précise dans les conditions actuelles avec l'extension du secteur public, la planification économique et sociale.

De même, les groupuscules d'ennemis déclarés de notre Parti, se réclamant de la pensée de Mao Tsé-toung, prétendent opposer au mouvement des masses vers la démocratie véritable et aux initiatives du Parti communiste dans cette direction, des phrases sur la « révolution ».

De façon à la fois dogmatique et révisionniste, ces révolutionnaires en paroles, ennemis jurés du mouvement révolutionnaire véritable, brandissent, par exemple, une citation de Lénine interprétée en contradiction avec son contexte, sur le capitalisme monopoliste d'Etat « anti-chambre du socialisme », « échelon historique », qu'aucun autre échelon intermédiaire ne sépare de l'échelon appelé socialisme². Ils prétendent l'opposer à la lutte des masses impulsée par notre Parti pour la démocratie véritable, qui n'est pas encore le socialisme, mais qui ouvre la voie au socialisme. En réalité, dans le contexte, qui reflète par ailleurs les conditions russes de 1917, Lénine lui-même, évoquant la nationalisation nécessaire des monopoles bancaires et des principaux trusts industriels, déclare que ces mesures ne consti-

1. « Le prolétariat socialiste doit lutter tous les jours, agir tous les jours, revendiquer tous les jours, réaliser tous les jours, pour modifier à son profit le rapport des forces et pour préparer par l'exercice croissant de son action collective un régime où c'est l'action collective du travail qui sera souveraine (...) Ce n'est pas un réformisme bourgeois, un réformisme bureaucratique, un réformisme de paix sociale que nous vous apportons, mais une action de réforme vigoureuse, enthousiaste, soutenue par l'esprit de lutte de la classe ouvrière et animée par l'intégrité de l'idéal socialiste ». Discours au Congrès de Toulouse, 1908, souligné par nous).

2. Lénine : l'Etat et la révolution et les moyens de la conjurer.

tuent pas le socialisme, mais qu'elles permettent d'établir une « démocratie authentique » représentant « une étape vers le socialisme ». Opposant Lénine à Lénine, nos soi-disant marxistes-léninistes confondent les échelons historiques nécessaires du développement social que sont les modes de production (capitalisme auquel succède le socialisme, sans qu'il y ait de troisième voie possible), les stades et les phases à l'intérieur de ces modes (capitalisme pleinement concurrentiel, capitalisme monopoliste, capitalisme monopoliste simple, capitalisme monopoliste d'Etat) avec la *période de transition* entre les échelons du capitalisme monopoliste d'Etat et du socialisme, où le monopole d'Etat démocratique permet de faire dominer les intérêts des masses. Lénine souligne la nécessité pour la lutte démocratique authentique, dans le cadre du capitalisme monopoliste d'Etat, de s'attaquer à la domination des monopoles capitalistes, à l'Etat bureaucratique réactionnaire, de mettre en avant les travailleurs et la classe ouvrière, car cette lutte va en direction du socialisme. Mais il distingue la démocratie en question du socialisme¹.

En vérité, l'observation de Lénine, rappelant l'enseignement de Marx et d'Engels, est plus que jamais valable, selon laquelle :

« Développer la démocratie *jusqu'au bout*, rechercher les formes de ce développement, les mettre à l'épreuve de la *pratique*, etc..., c'est là une des tâches essentielles de la lutte pour la révolution sociale. Pris à part, le démocratisme, quel qu'il soit, ne donnera pas le socialisme ; mais dans la vie, le démocratisme ne sera jamais « pris à part », il sera « pris dans l'ensemble » ; il exercera aussi une influence sur l'économie, il stimulera sa transformation ; il subira aussi l'influence du développement économique, etc... Telle est la dialectique de l'histoire vivante »².

On comprend pourquoi Maurice Thorez évoquait la lutte pour la « création continue » de la démocratie, dont le mouvement ouvrier français donne un exemple particulièrement riche d'enseignements et prometteur de nouvelles conquêtes.

*
**

Ainsi, le programme du Parti communiste dans le domaine économique et social, forme un tout réaliste et cohérent.

Partant des aspirations des travailleurs, des salariés, des ouvriers, il répond aux besoins sociaux fondamentaux de la Nation. Il a une claire vision de l'obstacle essentiel à l'expansion de la production en faveur du progrès démocratique social : la domination des monopoles, la collusion entre l'Etat et l'oligarchie capitaliste portée à son maximum par le régime gaulliste. Permettant de faire l'unité de toutes les classes et couches sociales anti-monopolistes, il n'est freiné ou dénaturé par aucune tentative de conciliation avec la grande bourgeoisie. Il préconise l'extension hardie du secteur public, condition d'une véritable planification démocratique.

Ce n'est pas un programme socialiste, mais un programme

1. Les mêmes pseudo marxistes-léninistes, érigeant en fatalité les conditions très particulières de la phase insurrectionnelle de la révolution russe de 1917, voient dans la « lutte armée » le moyen décisif de la lutte contre le capitalisme monopoliste d'Etat. Se gargarisant avec les expressions de « violence révolutionnaire » ou de « nécessité de briser la machine d'Etat bourgeoise », ils ne voient pas que la lutte armée (déjà distincte de l'insurrection, comme le notait Engels) ne se confond pas du tout avec la violence révolutionnaire. Ainsi, l'expropriation des monopoles capitalistes par l'Etat démocratique nouveau est imposée (malgré l'indemnisation) par les moyens de coercition de l'Etat qui ne sont autre chose que la violence organisée et légale. Ainsi la refonte démocratique profonde des institutions parlementaires, la suppression des préfets, etc..., commencent à briser dans la pratique et non avec des phrases, la machine d'Etat bourgeoise de notre pays.

2. Lénine : L'Etat et la Révolution. 1917.

démocratique avancé, visant à remplacer la domination des intérêts des monopoles capitalistes par la prédominance des intérêts des masses travailleuses sur l'ensemble du développement économique. Mais ce développement continue à se faire dans un cadre de type capitaliste et conserve un secteur capitaliste privé très important. Ce programme peut, de la sorte, réunir immédiatement sur ses objectifs et ses moyens toutes les forces démocratiques et ouvrières. Mais aussi, il ne dissimule pas les nécessités de la lutte de classe contre les monopoles, l'incompatibilité de la démocratie avec la domination d'une oligarchie capitaliste. Développant réellement la démocratie, dans les conditions de notre temps, il ouvre la voie au socialisme.

Il ne prétend pas constituer le plan de développement économique et social destiné à se substituer au V^e Plan gaulliste. Il s'agit d'un ensemble systématique et coordonné de choix fondamentaux, assorti de projets annexes délimitant plus précisément divers objectifs et moyens économiques et sociaux. Cet ensemble fournit la base d'une stratégie économique générale dans le cadre de laquelle pourra être élaboré le plan démocratique qui remplacera le plan gaulliste.

Le Parti communiste considère que son programme correspond le mieux aux nécessités de l'étape actuelle du combat démocratique, qu'il est le plus réaliste et le plus cohérent, le plus hardiment démocratique et novateur, qu'il fournit la meilleure base d'un programme commun à tous les partis de gauche. Il le propose comme tel aux suffrages des masses populaires et de la classe ouvrière. Mais il ne le regarde pas comme un texte à prendre ou à laisser par les autres formations de gauche. Il ne prétend pas que son programme ne souffre pas la discussion démocratique. Et c'est aussi sa politique unitaire qu'il soumet à l'approbation des masses.

Si les points de convergence sont importants avec les autres programmes de gauche, sur le plan économique et social, auquel nous nous bornons ici, ils ne suffisent pas à établir un programme commun.

Des divergences subsistent qui doivent être résolues, sans que pour autant cela revienne à imposer le programme communiste dans son intégralité. Ces divergences concernent notamment la réduction du temps de travail, coordonnée par le plan avec les contraintes objectives réelles du développement économique nouveau. Elles concernent surtout la suppression de la domination de la production par les principaux monopoles capitalistes, dont le principe ne peut être subordonné à une « étude » ultérieure à la constitution du gouvernement démocratique.

Au-delà des différentes mesures économiques, au-delà même de la liste concrète des nationalisations bancaires et industrielles que nous proposons, ce qui compte c'est l'esprit antimonopoliste du programme commun, c'est l'accord sur le rôle du profit et de l'accumulation dans le domaine économique. La domination de la production par l'accumulation et le profit *monopolistes* doit

être supprimée afin de permettre une véritable planification démocratique, des investissements rationnels et un progrès social authentique. Cela ne veut pas dire, bien sûr, la suppression du calcul marchand et des décentralisations commandées par le niveau actuel des forces productives, ni du critère marchand de gestion qui demeure le bénéfice, ni du profit privé, dans la mesure où il est le moteur, dans les importants secteurs non nationalisés. Cela veut dire que, grâce à la propriété nationale sous une forme ou sous une autre, le secteur public doit pouvoir dominer effectivement l'équilibre d'ensemble des investissements, de la production et de la répartition, sous le contrôle des travailleurs.

Les divergences dans le domaine économique et social seront dépassées par *une élaboration commune nouvelle*, comme celle qui a été amorcée par l'accord du 20 décembre, si tous les partis de gauche ont la conviction qu'ils ne peuvent vaincre le gaullisme pour construire une véritable démocratie sans s'unir solidement sur un programme commun de gouvernement. C'est le mouvement des masses, toujours plus ample, pour la satisfaction de leurs aspirations au moyen d'une nouvelle et authentique démocratie, qui permettra de surmonter les obstacles.

C'est dire l'importance de *la prise de conscience* par les masses des gaspillages et des spoliations engendrées par la domination des monopoles dans le cadre du capitalisme monopoliste d'Etat, au détriment des travailleurs, ainsi que de la nécessité, pour l'expansion de la production et le progrès social, de la nationalisation et de la planification démocratiques. La communauté d'intérêts anti-monopolistes avec le prolétariat ouvrier, non seulement de la petite bourgeoisie urbaine et rurale, mais, de plus en plus, des couches nouvelles et croissantes de travailleurs salariés, fournit la base d'une prise de conscience de classe anti-monopoliste et anti-capitaliste. Cette conscience, développée à travers l'expérience des luttes économiques et politiques, constitue un enjeu décisif du combat démocratique.

La gauche socialiste comme le Parti communiste ont un rôle irremplaçable à jouer pour l'élaboration, aujourd'hui, des perspectives communes démocratiques dans le domaine économique et social, comme demain pour l'application de leur programme commun.

Le Parti communiste est lié le plus intimement à la classe ouvrière, classe actuellement la plus nombreuse, dont les capacités d'organisation s'élèvent encore avec sa qualification croissante, qui représente de plus en plus le type de toute oppression sociale et qui sera toujours la plus résolue au combat pour le progrès démocratique.¹ Il est armé de la théorie scientifique marxiste-léniniste qui connaît actuellement d'importants développements, avec l'étude du capitalisme monopoliste d'Etat ainsi que les nouvelles conceptions de la planification socialiste. C'est pourquoi, il a tenu son XVIII^e Congrès, conscient de son immen-

1. Le Parti communiste, qui est lui aussi une création continue, voit son rôle dans le développement économique et social de toute la Nation s'accroître considérablement des luttes quotidiennes des différentes couches de la population laborieuse jusqu'aux grandes transformations démocratiques auxquelles il a déjà attaché son nom en 1936 et à la Libération notamment. Il ne s'agit pas seulement de l'élaboration d'un programme démocratique nouveau, et de son adoption par les différents partis de gauche, mais aussi de l'application du programme commun à laquelle il convient de préparer les travailleurs en liaison avec les autres organisations démocratiques et en particulier les syndicats.

se responsabilité devant la classe ouvrière, devant tous les travailleurs et la Nation, dans l'élaboration et le triomphe d'une orientation authentiquement démocratique, réaliste et cohérente, du programme commun des partis de gauche, en particulier dans le domaine économique et social. Cette orientation permettra de construire une démocratie nouvelle, répondant aux besoins actuels de la France, une démocratie véritable, indissociablement politique et économique. Grâce à cette juste orientation des objectifs et des moyens — y compris dans le domaine proprement politique — la démocratie nouvelle pourra être durable au lieu de constituer un épisode plus ou moins éphémère. Elle ne permettra pas le retour en force de la réaction. Elle ouvrira la perspective d'un progrès démocratique continu.